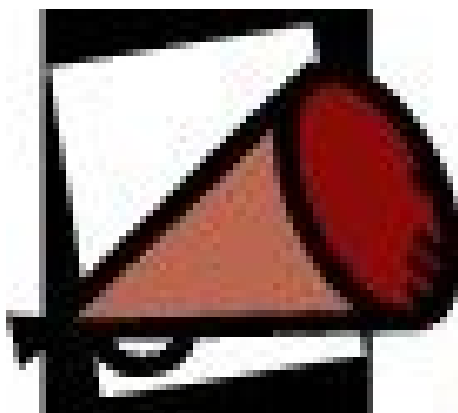


<http://www.pressegauche.org/Partenariat-TELUQ-MATCI-La-FNEEQ-CSN-devant-les-tribunaux>



# Partenariat TÉLUQ-MATCI - La FNEEQ-CSN devant les tribunaux

- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 20 avril 2018



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 20 avril 2018 - La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) salue la décision de la ministre de l'Enseignement supérieur, madame Hélène David, de confier à son ministère le mandat d'effectuer des vérifications auprès de l'Institut MATCI Montréal. La FNEEQ-CSN tient cependant à rappeler qu'elle dénonce sur toutes les tribunes la situation à la TÉLUQ depuis plusieurs mois malgré les tentatives d'obstructions et les mises en demeure de l'Université.**

Ce matin, la FNEEQ-CSN a déposé une requête demandant l'émission d'une injonction provisoire et permanente à l'encontre de MATCI Montréal. La fédération prétend que l'entente TÉLUQ-MATCI est illégale en fonction de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, la Loi sur l'Université du Québec et les règlements de l'UQ.

Pour la FNEEQ-CSN, le partenariat TÉLUQ-MATCI pourrait avoir des implications importantes sur la valeur des diplômes universitaires et l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec. « Nous représentons des milliers d'enseignantes et d'enseignants des universités québécoises et nos membres sont très inquiets de ce dangereux précédent. Ce nouveau modèle d'affaires et l'arrivée du eCampus pourraient avoir des incidences importantes sur la qualité de l'enseignement dans leur établissement. Nous avons pris l'engagement envers eux d'empêcher ce virage vers la sous-traitance, la précarisation et la désyndicalisation des emplois et c'est ce que nous faisons, » souligne Jean Murdock, président de la FNEEQ-CSN.

Devant l'attitude de la direction de l'Université TÉLUQ et afin de préserver la place des tuteurs et des tutrices au sein de cette importante composante du réseau de l'Université du Québec, la FNEEQ-CSN et le Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-Université (STTTU) ont dû déposer plusieurs recours légaux. Ils entendent d'ailleurs démontrer devant les tribunaux que l'Université a négocié de mauvaise foi et violé plusieurs dispositions du Code du travail.

« Il est grand temps de faire la lumière sur ce partenariat, » souligne monsieur Murdock. « Nous avons déjà [demandé sans succès l'intervention de la ministre](#). Espérons que le mandat ministériel ne servira pas simplement à occulter le problème, » précise-t-il.